



Liminaire CGT au CDAS-93 du 21/06/2022

Dans le contexte social et économique que nous connaissons depuis quelques années et qui s'est accru depuis quelques mois avec la guerre en Ukraine et les répercussions qu'elle a sur notre quotidien, la CGT a été surprise par la baisse de participation drastique lors du GT de la semaine dernière.

Si cela peut s'expliquer par le contexte sanitaire, nous sommes surpris de constater que moins de la moitié des personnes conviées étaient présentes.

Si le CDAS permet via son PV de prouver une certaine participation à l'action sociale de notre département, nous avons le sentiment que le GT n'est pas une simple formalité, c'est lors de ces tables rondes où sont réunis la délégation, les correspondants sociaux et les OS que se discutent et s'élaborent les orientations de l'année à venir. Cela nous surprend énormément de constater que certains semblent faire l'impasse sur ces GT.

Si nous saluons la décision du secrétariat général débloquent le Fond d'Innovation Local, personne n'est dupe. Il ne remplace pas la diminution du budget que constitue la réserve de budgétaire ! D'autant que cette réduction budgétaire a augmenté de 20 % cette année. Nous rappelons que cette réserve est entourée d'une opacité jamais éclaircie, notamment au niveau de sa restitution.

S'il y a du mieux, nous continuons à déplorer une communication trop tardive des documents de travail, situation renforcée par un délai trop court entre les GT et les CDAS. Avec moins d'une semaine d'écart entre les deux, difficile d'obtenir les documents relatifs aux questions posées lors des GT pour le CDAS.

Enfin, nous continuons de constater un problème avec le prestataire des chèques cadeau. Malgré des pas à pas concis et explicites, la matérialisation du chèque reste problématique et trop d'agents renoncent finalement à leur droit. La délégation et les correspondants sociaux n'ont pas vocation à assurer le SAV de ce prestataire, leurs missions sont tout autre.

Ces éléments fâcheux et dommageables ne sauraient faire oublier l'excellent travail accompli par la délégation et le reste des personnels sociaux. Nous réaffirmons notre volonté et notre engagement pour action sociale solidaire en opposition avec le développement de pratiques individualistes ; une sociale toujours humaine et non reléguée à une consommation de produits dématérialisés et une action sociale compétente à l'échelon local, au plus proche des agents.

Dans l'esprit de travail en commun au sein de cette instance essentielle pour notre administration, la CGT propose aux syndicats présents le vote du vœu suivant :

« Il est proposé au président du CDAS de faire la demande d'un poste supplémentaire au sein de la délégation de l'action sociale ainsi que d'un médecin du travail supplémentaire. La taille de notre délégation et la situation conjoncturelle constituent en elles-mêmes deux raisons suffisantes. »